

En Suisse, terre d'asile : quatre siècles de refuge [fin]

Autor(en): **Gloor, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **46 (1954)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

citoyens contre le projet. C'est relativement peu si l'on songe aux moyens mis en œuvre, comme aussi au fait que 200 000 électeurs ont repoussé la prorogation du régime transitoire, bien qu'elle n'ait été combattue par aucun groupement important. Dans son message relatif au projet du budget pour 1955 paru deux jours après la votation, le Conseil fédéral constate avec raison: « Une opposition contre des projets fiscaux, en particulier lorsqu'ils imposent au peuple des charges directes et indirectes de cette importance, n'a pas beaucoup de peine à s'organiser. Bien que tous les grands partis et associations économiques aient approuvé le projet, le résultat du vote n'était pas acquis d'avance... Les difficultés qui devront encore être surmontées (pour mettre sur pied une réforme définitive des finances fédérales) sont évidentes. Aussi avons-nous besoin de la collaboration de tous les milieux pour réussir dans la tâche difficile qui est devant nous. » C'est en fait la seule indication claire donnée par le scrutin du 24 octobre. Le Conseil fédéral et les Chambres seraient donc bien inspirés de l'avoir constamment à l'esprit. Ils s'épargneraient de la sorte de grosses désillusions.

En Suisse, terre d'asile (fin)¹

Quatre siècles de refuge

Par le Dr Ernest Gloor

La grande effervescence du libéralisme du XIX^e siècle:

La Jeune Europe – La Jeune Italie – Les Refuges Polonais

Comme nous l'avons dit à propos du droit d'asile, l'époque de 1815 à 1860 nous amena des afflux considérables et très divers de réfugiés politiques dont l'histoire commence seulement à s'écrire. La place nous manque même pour esquisser ici le tableau de ce mouvement d'une importance et d'une étendue très grandes. La Suisse nouvelle est elle-même en pleine évolution. De 1820 à 1848 fleurissent, d'un bout à l'autre du pays, ces sociétés d'étudiants, de chant, de gymnastique et de tir, qui vont être le terreau des idées libérales, lesquelles trouveront leur expression définitive dans une nouvelle Constitution. L'envahissement du pays, des grandes villes surtout, par des groupes nombreux et remuants de soldats, d'ouvriers et d'intellectuels révolutionnaires français, allemands, italiens et polonais, ne pourra que stimuler l'avant-garde suisse, déjà en fermentation. Point n'est besoin de dire que tout cela causait aux autorités confédérales et cantonales des soucis et des difficultés.

¹ Voir n° 10, octobre 1954.

Si, d'une part, l'influence de ces différents Refuges sur notre vie politique alors en pleine rénovation n'avait peut-être pas que du bon, en raison surtout de l'indiscipline de beaucoup de réfugiés, de leur arrogance, de leur méconnaissance des devoirs de l'asile, elle eut, d'autre part, des conséquences bienfaisantes. L'enseignement moyen et supérieur prenait, dans les grands cantons surtout, un essor notable, dû, pour une grande part, à l'apport d'intellectuels réfugiés dont les cours et les publications donnaient aux écoles un grand éclat.

A ne citer que Carl Vogt, lequel, après avoir été député au Parlement de Francfort et régent de l'Empire allemand, se réfugie à Berne, puis à Nice, puis à Genève, où il est appelé en 1852 comme professeur de géologie. Professeur ensuite de paléontologie, de zoologie et d'anatomie comparée, il illustrera à la fois l'Université, la ville dont il devint bourgeois en 1861, et le canton de Genève, lorsqu'il sera élu successivement au Grand Conseil, au Conseil des Etats et au Conseil national. De même qu'un réfugié français, Jean Calvin, fonde l'Académie et le Collège, un réfugié allemand, trois siècles plus tard, se trouve premier recteur de la nouvelle Université où il fonde et organise la Faculté de médecine. Image et symbole des richesses déversées sur notre pays par les Refuges.

*

C'est alors l'âge d'or du romantisme, en politique comme en littérature. Pour lutter contre la Sainte Alliance et le despotisme qu'elle représente, les révolutionnaires, imitant en cela les « carbonari » italiens, se groupent en sociétés secrètes qui foisonnent en Suisse non moins qu'ailleurs. Mazzini et les frères Ruffini, alors établis à Granges près de Soleure, fondent la *Jeune Europe*, mouvement qui cherche à placer sous une même direction ceux de la *Jeune France*, de la *Jeune Italie* et de la *Jeune Allemagne*. Leur porte-parole est un journal imprimé à Bienne, *La Jeune Suisse*, presque entièrement rédigé par des étrangers, et abondant en propos audacieux et dépréciatifs sur le pays qui leur donnait asile. Cette agitation eut son aventure héroï-comique dans l'« Expédition de Savoie » en février 1834. Ce fiasco n'eut d'autre résultat que d'aggraver les mesures de surveillance prises par l'autorité fédérale, toujours sous la pression des Puissances. Les principales victimes en furent les officiers polonais de la « Légion sainte » qui avaient pris part à l'expédition. Arrêtés à Genève et dans plusieurs villes riveraines du lac, ils furent reconduits dans le canton de Berne, puis expulsés de Suisse avec interdiction d'y jamais revenir. Mais leur odyssée avait soulevé l'enthousiasme des populations romandes qui les aidèrent et les choyèrent de toute manière. C'est en ce temps que se place le passage, comme professeur à l'Académie de Lausanne, du grand poète et patriote Adam Mickiewicz, dont le souvenir est perpétué par une plaque apposée dans l'auditoire où il enseigna.

L'exil, à cette période, de toute l'élite de la nation, fut pour la Pologne malheureuse un tel désastre – (rappelons encore la mort de

Kosziusko à Soleure) – que le comte Ladislas Plater conçut l'idée de constituer en Suisse une sorte de foyer national. En 1869, il loue à bail, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le château, alors fort délabré, de Rapperswil sur le lac de Zurich et y installe le Musée Polonais, œuvre patriotique qui lui coûta mille peines et toute sa fortune.

Voici en quels termes, M.P. Grellet, annonçait aux lecteurs de la *Gazette de Lausanne*, le 13 octobre 1927, le départ de Suisse de la fameuse fondation :

Le Musée Polonais quitte la Suisse en pleine prospérité. Il recevait toutes les années près de deux mille dons des millions de Polonais épars dans le monde. Sa riche bibliothèque admirablement logée dans les salles à plafonds peints du deuxième étage du château, comprenait quatre-vingt-douze mille volumes, seize mille manuscrits, vingt mille gravures, la plupart consacrées aux choses de Pologne. Elle avait été formée en grande partie par les bibliothèques léguées par plusieurs grands bibliophiles polonais. Dirigée par de savants bibliothécaires, dont le dernier, le D^r Adam Lewak, s'est notamment fait connaître par un captivant ouvrage sur Gottfried Keller et la Pologne, elle formait un véritable centre de culture polonaise...

On avait l'impression émouvante de se trouver dans le véritable sanctuaire de cette nation sans territoire, mais dont l'admirable cohésion et la tenace volonté de vivre ont fini par triompher.

Mieux qu'une collection d'objets, le Musée de Rapperswil fut pendant tant d'années douloureuses le principal foyer de la vie polonaise au temps de l'exil. Chaque année, les réunions du Conseil et de la Société du Musée amenaient dans la petite ville du lac de nombreuses personnalités; ces conciles retrempeaient les espoirs et travaillaient à préparer l'avenir. Rapperswil eut ainsi l'honneur d'être un des centres les plus vivants et les plus actifs de l'idée nationale polonaise. On comprend que sa population ait tenu à accompagner à la gare les témoins d'une époque qui a maintenant disparu. Quant à la Suisse, ce n'est pas sans une pensée de regret qu'elle se sépare de tant de trésors qui furent confiés à son sol, mais comment n'éprouverait-elle pas en même temps un sentiment de haute satisfaction à voir ce précieux dépôt retourner dans la Pologne libérée.

La Commune de Paris – Courbet – Les Reclus – Georges Renard

La guerre de 1870–71 qui valut à la France l'instauration de sa Troisième République, se termine par deux événements dont la répercussion se fit sentir sur notre pays. Le premier fut l'entrée et l'internement de l'Armée de l'Est – (nous y reviendrons ci-dessous) – le deuxième, la révolte de Paris, « La Commune », aïeule, des révolutions sociales, mère héroïque et révéérée de celle que Lénine, quarante-six ans plus tard, mena au triomphe, lorsque, pendant « dix jours qui ébranlèrent le monde », le bolchévisme s'empara de l'Empire des tsars.

A l'époque, la presse et l'opinion bourgeoises comprenaient mal la Commune et la couvraient d'une réprobation unanime. Le temps a permis de la mieux juger. Plus d'un historien aujourd'hui voit en ceux qui furent les inspireurs et les héros de ce soulèvement de la conscience patriotique du peuple parisien, les idéalistes, les courageux et les honnêtes gens qu'ils étaient. Pendant son court règne de trois mois, la Commune passa par les armes moins de quatre-vingt-dix personnes – espions, provocateurs, otages; elle coûta aux troupes versaillaises de Thiers, en tués et blessés, environ sept mille cinq cents hommes. Mais la population ouvrière de la grande ville paya de trente mille massacrés sa tentative fraternelle et plus de vingt-huit mille autres connurent la déportation dans les dépôts, tandis que des milliers encore durent prendre la route de l'exil.

La «proscription communaliste» déferla sur l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et plus particulièrement Genève qui en fut le centre pendant dix ans. Ces «Communards», recrutés dans toutes les professions et les métiers imaginables, élite de l'artisanat parisien, avaient leurs clubs, leurs locaux et cafés particuliers, leurs œuvres de secours et de ravitaillement, les fameuses «marmites». Comme toute émigration qui se respecte, ils se déchiraient à belles dents entre eux, cela sans préjudice à une solidarité dans le malheur vraiment exemplaire. Leur influence sur les organisations renaissantes du socialisme et du syndicalisme, en Suisse romande surtout, fut profonde et durable. Ces hommes et femmes d'élite, qui avaient su apporter à leur cause de si grands dons, ont eu leur mémorialiste et leur poète. Lucien Descaves, de l'Académie Goncourt, a dit, dans *Philémon, Vieux de la Vieille*, la geste de ces «hommes obscurs, entrés vivants dans l'oubli»... Mais – dit-il – «ce n'est pas parce que ces vieilles pierres à fusil n'ont donné qu'une étincelle qu'il faut les mettre sous le boisseau». Ce roman magistral, non moins célèbre dans son genre que *La Mère*, de Gorki, porte la dédicace que voici :

*A tes Vieux de la Vieille,
République des travailleurs,
ces bulletins de leur Grande Armée.*

Dans le cortège des Communards vient en tête Gustave Courbet, chef de l'école réaliste de la peinture française, socialiste et démocrate de marque. En sa qualité de ministre des Beaux-Arts du gouvernement communaliste, il avait dû présider à la démolition de la Colonne Vendôme, «symbole de la tyrannie». La cour pénale de la Troisième République l'avait condamné à reconstruire à ses frais le monument détruit, amende qui s'élevait à trois cents mille francs de l'argent d'alors. A Ornans, comme à Paris, on saisit tous ses biens et le peintre dépouillé, pour éviter la contrainte par corps, s'enfuit en Suisse. Il passe la frontière le 22 juillet 1873, avec l'aide de son amie, M^{me} Joli-

clair, celle dont il immortalise plus tard les traits dans la fameuse *Liberté*. Il vient se fixer à la Tour-de-Peilz, petite cité voisine de Vevey, et c'est là qu'il meurt à la Saint-Sylvestre 1877.

A propos de *La Liberté*, le publiciste vaudois Henry Croisier écrit :

On a beaucoup parlé de ce buste. On a discuté sur l'auteur, sur son modèle, sur le métal, sous prétexte que Courbet était peintre et non statuaire, on a attribué la paternité de l'œuvre à un jeune français nommé Jeunet. Le maître n'aurait donné qu'un coup d'ébauchoir par-ci par-là, pour atténuer un angle, marquer un méplat. Pour le modèle on a prétendu qu'il s'agissait de Juliette, la sœur de Courbet, de M^{me} Arnaud (de l'Ariège) chez qui le peintre fréquentait, d'autres femmes encore; quant au métal on l'anoblit selon la qualité des informateurs. N'a-t-on pas parlé d'un alliage où serait entré une centaine d'écus, une fantaisie de Courbet qui aimait à plaisanter. La vérité est beaucoup plus simple, La Liberté de la Tour-de-Peilz est incontestablement de la main de Courbet.

Dans *Philémon Vieux de la Vieille*, Colomès, le Communard, évoque en ces termes une visite à Bon-Port, la villa où vécut Courbet :

Tu te rappelles? ... C'était une petite villa à un étage dont les fenêtres regardaient le lac. Il y avait, au rez-de-chaussée, la cuisine, la salle à manger et la chambre à coucher de Courbet, simplement meublée d'un lit de fer, d'un méchant canapé, d'un poêle en faïence blanche... et d'un «barriquot» au pied du lit.

On montait, par un escalier branlant, au premier où se trouvaient deux pièces basses, mal éclairées, au parquet en bois de sapin que recouvrait un tapis usé. L'une était un atelier, l'autre servait à Courbet de musée, où il exposait ses toiles et des tableaux achetés par lui. Aux étrangers admis à le voir on indiquait sur la cheminée une vieille boîte à cigares qui recevait les offrandes destinées à secourir les ouvriers de passage et en détresse.

L'agrément de la maison..., ne dis pas non, c'était le jardin, qui s'étendait en terrasse jusqu'aux blocs de rochers surplombant le lac. Des vagues venaient les battre... on se serait cru au fond d'une crique, dans un petit port de mer. Courbet s'asseyait là par tous les temps, grâce à l'abri qu'il s'était fait maçonner et d'où il contemplait, en fumant sa pipe, le ciel, l'eau, les montagnes, la rive suisse jusqu'à Ouchy, le château de Chillon, la vallée du Rhône, les Alpes valaisannes... Mais il regardait surtout du côté de St-Gingolph, où est la frontière de France...

Au lendemain de sa mort, son ami Jules Vallès, qui, dans l'*Insurgé*, a dit aussi le drame de la Commune, écrivait :

...la Colonne perd son otage. Celui qui devait payer les pots cassés de la gloire vient d'être lui-même cassé par la mort. Il y a longtemps que l'agonie avait commencé. Elle avait sauté sur l'homme le même jour que les agents. Ce fils des champs, cet échappé d'Ornans, ce descendant des campagnards tannés par le grand air, il avait, en mettant le pied dans la

prison mis le pied dans le cimetière, et je m'étonne seulement que la maladie ait mis tant de temps à le déboulonner, que l'exil ait eu tant de peine pour le démolir...

Deux grandes et hautes figures illuminent encore la proscription communaliste dans notre pays. Ce sont celles des deux frères, Elie et Elisée Reclus. Fils d'un pasteur protestant du Béarn dont les onze enfants, garçons et filles, étaient tous remarquables par leur intelligence et leur savoir, les deux frères furent liés, pendant toute leur vie, d'une amitié admirable. Proscrits ensemble, déjà par le coup d'Etat du 2 décembre 1851, ils employèrent leurs dures pérégrinations par le monde à acquérir cette science avec laquelle ils révolutionnèrent la conception que l'on avait jusqu'à eux de la géographie. Comme tant d'autres intellectuels républicains, Elie et Elisée Reclus, déjà célèbres, se trouvaient incorporés dans la Garde nationale et prirent part ainsi à la défense de Paris contre les Versaillais. Pendant la Semaine de mai 1871 d'atroce mémoire, Elie put s'échapper et se rendit à Zurich où il se fixa. Elisée, fait prisonnier au cours d'une sortie sur le plateau de Châtillon, fut d'abord conduit au sinistre camp de Satory, puis sur les pontons de Brest.

Devant le conseil de guerre de Saint-Germain – dit un de ses biographes – il aurait très bien pu se tirer d'affaire: il lui eût suffi de déclarer, ce qui était vrai, qu'il n'avait pas tiré sur les troupes de Versailles. Tous ceux qui furent alors jugés avec lui, pour sauver leur vie, firent cette déclaration, même ceux qui s'étaient battus pendant des heures. Lui seul, écœuré de voir leur faiblesse, déclara bien haut qu'il avait tiré. Ce fut, je crois, le seul mensonge de sa vie, mais quel mensonge !

Il fut condamné le 15 novembre 1871 à la déportation à vie. Les savants du monde entier, émus du sort qui lui était fait, intervinrent auprès du gouvernement de Thiers par une adresse en tête de laquelle se trouvait le nom de Darwin, en exigeant la mise en liberté d'un homme qui était un des piliers de la science et une des gloires de la France. Le gouvernement céda et commua, en février 1873, la peine en dix ans de bannissement. Elisée Reclus, menottes aux mains, fut conduit jusqu'à la frontière suisse. Dans sa retraite à Clarens il commença et acheva la publication de sa *Nouvelle géographie universelle* dont les dix-neuf gros volumes sont encore un monument de la littérature et de la science françaises.

Ce fut enfin notre privilège, pendant cette période, d'accorder asile à un autre proscrit de marque, le littérateur et sociologue Georges Renard, plus tard professeur au Collège de France.

Jeune Normalien en 1870, il participe comme engagé volontaire à la défense de Paris pendant le siège, puis est entraîné à son tour dans l'aventure de la Commune où il est secrétaire de Roussel. Proscrit, il réussit à passer en Suisse où il professe au collège de Vevey puis où il occupe, de 1871 à 1880, la chaire de littérature française à l'Académie de Lausanne. C'est au cours de ce temps que, en compagnie des grands

socialistes que furent le professeur Auguste Forel et l'avocat Anton Suter, il fonde la Maison du Peuple de Lausanne, institution qui a joué, et joue encore, un rôle de premier plan dans la vie intellectuelle et sociale de la capitale vaudoise.

IV

LES REFUGES MILITAIRES

L'Armée de l'Est en Suisse (1871)

Dès le début de son histoire, pays par excellence de la valeur militaire, la Suisse modifia brusquement le cours de son destin en proclamant, après la défaite de Marignan en 1515, sa neutralité à l'égard des conflits armés de ses voisins. Cette neutralité n'a connu, nous l'avons dit, qu'une seule éclipse, de 1798 à 1815.

Dans un discours prononcé à Aarau, le 2 février 1944, lors d'une manifestation commémorative en l'honneur du général Herzog, son ancien subordonné et son successeur dans la tâche difficile de garder nos frontières, le général Guisan s'exprime en ces termes :

... Au début de 1871, de violents combats se déroulèrent au nord de notre pays. L'armée de Bourbaki, forte de cent vingt mille hommes réussirait-elle à débloquer Belfort assiégé par l'armée Werder? La tentative échoua. Le 17 janvier, les attaques françaises sur la Lizaine furent définitivement repoussées. Le lendemain, Bourbaki se retira en direction de Besançon, afin d'échapper à l'attaque de front de Manteuffel qui, avec deux corps d'armée, s'avancait à marche forcée afin de couper la retraite aux troupes françaises épuisées, de les battre ou de les obliger de se réfugier en Suisse...

La tâche du général Herzog atteignit son point culminant dans la nuit historique du 31 janvier au 1^{er} février 1871, lorsque le commandant en chef de l'armée arriva au lieu et au moment critique, aux Verrières, pour conclure, avec le général Clinchant – Bourbaki ayant tenté de se suicider – la convention réglant d'une façon claire et précise, l'internement des troupes françaises qui se pressaient à nos frontières. Un ordre excellent présida au désarmement et à l'acheminement des Français vers l'intérieur du pays. Dans ces circonstances difficiles, le général Herzog, fidèle à ses convictions, chercha dans la prière la force nécessaire à ses résolutions. Puis, réfléchissant froidement en dictant les conditions à son adjudant, il sauvegarda les droits et les intérêts de la Suisse, tout en respectant l'honneur de la nation voisine, humiliée, dont les fils malheureux venaient chercher un abri dans notre pays. La convention des Verrières fit autorité et servit, depuis lors, à plusieurs reprises, de modèle pour la rédaction des documents de ce genre.

Les malheureux vaincus firent leur entrée sur le sol suisse par un froid intense et dans un état digne de la plus vive pitié.

Un très grand nombre, raconte le colonel Secretan, ancien rédacteur de la Gazette de Lausanne, marchaient les pieds nus, enveloppés de misérables chiffons. Les chaussures, faites d'un cuir mal tanné, spongieux et la plupart trop étroites, n'avaient pas pu supporter les marches dans la neige et la boue; les semelles étaient absentes ou dans un pitoyable état. Beaucoup de ces malheureux avaient les pieds ensanglantés ou gelés. Les uniformes étaient en lambeaux. Les hommes s'étant affublés de tous les vêtements qu'ils avaient trouvés sur leur route, l'aspect général des troupes présentait d'in vraisemblables bigarrures. Plusieurs avaient encore le pantalon de toile reçu à l'entrée en campagne et grelottaient à faire pitié. Une toux stridente et continuelle se faisait entendre de la tête à la queue des colonnes; tous à peu près en étaient affectés. Fantassins de toute catégorie, zouaves, turcos, soldats de la ligne, chasseurs à pied, gardes mobiles, cavaliers démontés, cuirassiers, dragons, artilleurs, tous étaient confondus dans cette cohue...

A mesure que les soldats mettaient le pied sur le territoire suisse, ils déposaient fusils et sabres, équipements et munitions. Bientôt d'immenses tas d'armes de tous genres s'élevèrent à droite et à gauche de la chaussée couverte de neige...

Dès que le moindre arrêt se produisait dans la colonne, c'était, de la queue à la tête, une irrésistible poussée. Point de halte ni de repos dans ce flot d'hommes descendant, en longues files noires, les versants du Jura, blancs de neige, sans cesse bousculés par les derniers venus, pressés de se mettre à l'abri, de trouver quelque part, où que ce fût, un toit, un gîte; les troupes les premières entrées durent marcher jusqu'au soir, pour évacuer les routes et permettre à la queue d'avancer. Les plus fatigués, les plus misérables, exténués, tremblant de fièvre, s'accroupissaient ou tombaient au bord du chemin, inertes, insensibles à tout, incapables d'agir, à peine de parler. La pitié publique relevait ces moribonds. On en emplissait les étables et les granges et, plus bas, dans les vallées et la plaine, les infirmeries, les écoles, les églises. Les populations échelonnées, le long des routes, faisaient de leur mieux pour soulager tant de misères.

Des milliers de chevaux et de voitures coupaient, par intervalles, ce flot humain qui passait. Les chevaux faisaient pitié autant que les hommes. Maigres, efflanqués, pouvant à peine se tenir sur leurs jambes, ils tombaient par centaines. On se bornait à couper les traits, à traîner les pauvres bêtes hors de la chaussée et on les achevait d'un coup de fusil; les routes étaient jonchées de leurs cadavres. D'autres, affamés, cherchaient à ronger tout ce qui était à leur portée, les jantes des roues de la voiture qui les précédait ou les crins du compagnon de misère attelé devant...

Sur les points de passage principaux, ce lamentable défilé dura le 1^{er} février pendant toute la journée, la nuit suivante sans interruption et une partie de la journée du lendemain. Toute la génération d'hommes qui, en Suisse, a assisté à ce lugubre épilogue d'une guerre cruelle, en a

gardé, impérissable, le tragique souvenir. Jamais on n'avait vu, dans cet heureux pays, pareil désastre...

Deux mille cent dix officiers, quatre-vingt-deux mille deux cent soixante et onze sous-officiers et soldats de l'armée firent ainsi leur entrée sur le territoire de la Suisse, avec six mille malades abandonnés par la plupart des chirurgiens et des infirmiers, quelques milliers de chevaux et des centaines de canons.

Une iconographie considérable s'est accumulée autour de cet internement. Il est peu de foyers suisses qui ne possèdent quelque lithographie de l'époque ou quelque reproduction des tableaux célèbres de A. Bachelin, d'Edouard Castres ou de Anker.

Les héros humains de la grande retraite partirent de Suisse, mais leurs chevaux y restèrent. Baptisés «Bourbaki» en souvenir de «l'année terrible», ils entrèrent par milliers au service des paysans suisses pour terminer leur vie aventureuse dans la paix des champs.

Conclusion

Nous avons parlé de quatre siècles de Refuge; mais c'est bien depuis cinq siècles que la Suisse reçoit les victimes des perturbations incessantes de ce continent qui a tout connu, sauf la paix. Depuis les premiers huguenots d'environ 1535 jusqu'aux fugitifs de la débâcle européenne actuelle, ces étrangers-là, parmi tous ceux qui viennent chez nous pour une raison ou une autre, sont nos hôtes de prédilection. Ils le seront toujours, quelle que puisse être parfois l'imperfection de notre accueil ou celle, n'en déplaise, de leur attitude à notre égard. Car entre eux et nous il s'est créé, au long des âges, une de ces relations profondément sûres, intimes, naturelles et familières que rien ne saurait altérer, et dans lesquelles une mésentente n'est qu'une ombre passagère.

A quelques courtes incursions près, nous avons renoncé à pénétrer plus loin dans le panorama du Refuge que jusqu'aux abords de la période contemporaine, qui s'ouvre avec la guerre de 1870-71. Il nous manque encore le recul nécessaire pour voir, dans leur ensemble, ces trois quarts de siècle les plus tragiques de l'histoire deux fois millénaire de l'Occident.

Pourtant, que d'années troublées, que de détresses, que d'affluence désespérée sur notre sol de réfugiés et d'exilés de toute espèce! Vers la fin du XIX^e siècle, ce sont Bakounine, Kropotkine, Cœurderoy, Malatesta et leurs amis anarchistes de moindre renommée. L'échec de la première révolution russe de 1905 nous vaut l'envahissement par des socialistes et révolutionnaires slaves de toute tendance, depuis les Juifs du «Bund» ou de «Poale-Zion» jusqu'aux Russes si nombreux, dans les centres universitaires que, dans certains quartiers, on n'entend que leur langue. C'est Lénine à Zurich et à Genève, où il fait imprimer son *Iskra* (L'Étincelle); Lunatcharsky à Saint-Légier; Rou-

bakine, fondateur de la psycho-bibliologie, qui trouve moyen d'installer à Clarens, puis à Lausanne, son immense bibliothèque; Paul Birukof, l'ami de Tolstoï, à Onex près Genève, et combien d'autres encore.

Puis viennent en masse, eux aussi, les socialistes italiens persécutés par la monarchie, Mussolini en tête, qui travaille comme maçon à Lausanne, suit des cours à l'Université et rédige les procès-verbaux du syndicat de ses compatriotes, la Muraria.

La guerre de 1914-1918 nous vaut, outre les militaires, déserteurs et réfractaires déjà cités, un nombre important de réfugiés, tant allemands, qu'autrichiens ou hongrois, qu'italiens ou français. Parmi ces derniers, celui de Romain Rolland et de ses amis qui illustrera sa résidence de Villeneuve. Et cette dernière convulsion mondiale enfin, qui nous fera recevoir, pendant ces cinq années, près de trois cent mille réfugiés et héberger plus de soixante-dix mille enfants pour des séjours temporaires de trois mois.

*

Le moment est maintenant venu où le statut international de notre pays se discute dans les chancelleries. Bientôt le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur sa volonté de maintenir, ou d'abandonner le principe de la neutralité intégrale, base séculaire de la Confédération. Nous espérons avoir montré, dans ces quelques pages, quels éminents services peut rendre, à l'Europe et à toute l'humanité, le maintien, ici et là, des lieux de refuge, dont le nôtre, pour être le plus ancien et, en quelque sorte, classique, n'est nullement le seul. L'exercice de l'asile, si lourd déjà d'histoire pour nous, demeurera un des éléments vivants de notre neutralité active, une action de service à soutenir, à défendre et à développer. Tant que le monde aura à subir des paroxysmes guerriers de plus en plus terrifiants, il y aura une raison d'existence pour des terres de refuge, où l'on offre sanctuaire aux vies précieuses de ceux qui, proscrits du jour, deviennent si souvent les chefs spirituels, sociaux et politiques du lendemain. Il faut que ces porteurs de l'avenir, grands et petits, sachent où s'enfuir, afin de se préparer à l'accomplissement de leur tâche future d'inspirateurs au cœur gonflé de foi, et de conducteurs dont l'esprit, trempé au feu de l'épreuve et du sacrifice, rayonne de fidélité et d'espérance.

E. G.